AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

14 janvier 2025

Baromètre AMF 2024 : les intentions d'investissement en actions des Français se maintiennent à un niveau élevé

L'Autorité des marchés financiers (AMF) publie son Baromètre annuel de l'épargne et de l'investissement. Cette nouvelle édition confirme l'intérêt des Français pour les placements en actions, en particulier celui des plus jeunes.

Le Baromètre de l'épargne et de l'investissement de l'AMF mesure les évolutions des attitudes et préférences des Français en matière de placements. Il suit plus particulièrement leur appétence pour les placements en actions et leurs intentions d'investissement.

Cette édition s'est déroulée du 23 septembre au 4 octobre 2024. Elle a permis d'interroger un échantillon représentatif de la population française de 2 044 personnes de 18 ans et plus.

Les intentions d'investissement en actions demeurent portées par les moins de 35 ans

A l'automne 2024, les intentions d'investissement en actions se situaient au niveau le plus élevé depuis le lancement du Baromètre en 2017. La part des Français déclarant envisager

d'investir en actions dans les 12 mois a encore augmenté en 2024. Elle atteint 30 %, contre 27 % en 2023.

Ces intentions d'investissement restent principalement portées par les moins de 35 ans. 53 % d'entre eux envisagent d'investir en actions, contre 42 % en 2023.

Un potentiel de rendement des actions jugé élevé

En 2024 comme en 2023, 49 % des Français pensent que le potentiel de rendement des actions cotées est important. En 2024, les détenteurs d'actions cotées sont plus nombreux à le penser qu'en 2023 (65 % contre 55 % en 2023), ainsi que les plus jeunes : 56 % des moins de 35 ans estiment que le potentiel des placements en actions est important (43 % des 55 ans et plus).

Des conseils en placements bien perçus

Le Baromètre de l'AMF explore également, avec de nouvelles questions, les relations entre les conseillers financiers et les épargnants. La moitié des personnes interrogées (51 %) estime être suffisamment conseillée en matière d'épargne.
La quasi-totalité (93 %) de celles qui ont bénéficié d'un bilan de leur épargne ou d'un conseil dans les 3 dernières années estiment que le conseil fourni était adapté à leur situation.

En savoir plus

- Lettre de l'Observatoire de l'épargne n°60 - Janvier 2025

Mots clés ACTIONS PLACEMENTS COLLECTIFS

SUR LE MÊME THÈME

S'abonner à nos alertes et flux RSS

LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

EPARGNE DE LONG TERME

14 janvier 2025

Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N°60 - Janvier 2025

RAPPORT / ÉTUDE

EPARGNE DE LONG TERME

14 janvier 2025

Baromètre AMF de l'épargne et de l’investissement - 2024

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02